

774^{ème} Séance
Séance Publique
du mercredi 7 octobre 2015

DÉBATS

DU

CONSEIL NATIONAL

ANNEXE AU JOURNAL DE MONACO
DU 3 JUIN 2016 (N° 8.280)

Compte rendu intégral des séances publiques du Conseil National

SOMMAIRE

POURSUITE DE L'EXAMEN DU PROJET DE BUDGET GENERAL RECTIFICATIF DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2015 :

1. Explications de vote (p. 10500).
2. Loi de Finances (p. 10518).

DEUXIEME SESSION ORDINAIRE

DE L'ANNEE 2015

Séance publique

du mercredi 7 octobre 2015

Sont présents : M. Laurent NOUVION, Président du Conseil National ; M. Christophe STEINER, Vice-Président du Conseil National ; M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Christian BARILARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Marc BURINI, Philippe CLERISSI, Thierry CROVETTO, Jean-Michel CUCCHI, Eric ELENA, Alain FICINI, Mme Béatrice FRESKO-ROLFO, Mme Sophie LAVAGNA, MM. Bernard PASQUIER, Thierry POYET Jacques RIT, Jean-François ROBILLON, Christophe ROBINO, Mmes Valérie ROSSI, CAROLINE ROUGAIGNON-VERNIN et M. Pierre SVARA, Conseillers Nationaux.

Absent excusé : Monsieur Jean-Louis GRINDA, Conseiller National.

Assistent à la séance : S.E. Monsieur Michel ROGER, Ministre d'Etat ; M. Stéphane VALERI, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé ; Mme Marie-Pierre GRAMAGLIA, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme ; M. Jean CASTELLINI, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie ; M. Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur ; M. Gilles TONELLI, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération ; M. Robert COLLE, Secrétaire Général du Ministère d'Etat ; Mme Sophie VATRICAN, Directeur du Budget et du Trésor.

Assurent le Secrétariat : M. Philippe MOULY, Secrétaire Général ; Mme Elodie KHENG, Conseiller en charge du Budget et de l'Economie ; Mme Dominique PASTOR, Conseiller en charge des Affaires Juridiques ; Mme Stéphanie CHOISIT, Chargée de Mission pour les Affaires Sociales ; M. Olivier PASTORELLI, Secrétaire en Chef ; Mlle Eloïse CROZET, Rédacteur Principal ; Mme Martine MORINI, Attachée Principale.

La séance est ouverte par M. Laurent NOUVION, à 17 heures.

M. le Président.- Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues, Chers Compatriotes, la séance est ouverte.

Je vous rappelle que, comme à l'accoutumée, l'intégralité de cette Séance Publique est diffusée sur le site internet du Conseil National www.conseilnational.mc et qu'il est prévu que Monaco Info retransmettre *in extenso*, en direct, les motivations de vote ainsi que le vote de la loi de Budget général Rectificatif de l'Etat pour l'exercice 2015.

Chers collègues, je vous rappelle que chacun d'entre vous dispose de 3 minutes pour ses explications de vote. Je vous serais reconnaissant de respecter le temps de parole.

Traditionnellement, c'est le rapporteur au nom de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale qui parle en premier.

Monsieur BURINI, je vous en prie.

M. Marc BURINI.- Merci beaucoup, Monsieur le Président.

En décembre 2014 ma déclaration de vote en faveur du Budget Primitif 2015 s'achevait ainsi : « *Alors, si j'avais un vœu à formuler pour l'année à venir, c'est que Gouvernement et Conseil National travaillent de concert pour relever les défis qui nous attendent dans le respect et l'écoute mutuels. C'est bien pourquoi j'attends, en dehors des périodes budgétaires que l'Exécutif continue à transmettre aux élus l'ensemble des éléments d'information qu'ils sont en droit d'attendre afin d'assumer pleinement leur mission de façon avisée et vigilante.* »

Force est de constater – de l'avis de la majorité des élus – que cette attente fut déçue tout au long de l'année.

En en ayant sans doute pris conscience et face à l'imminence d'un vote marqué d'incertitude, vous avez souhaité lundi soir, Monsieur le Ministre, faire une déclaration d'intention. Déclaration dans laquelle vous parliez « d'écoute et de respect mutuel » ainsi que de « perfectionner la communication » entre nos Institutions.

Nous voyons bien là que le rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale doit toujours demeurer ce droit d'interpellation démocratique qui ne saurait remettre en cause – faut-il encore le rappeler ? – la responsabilité du Gouvernement.

Notre régime auquel nous sommes viscéralement attachés est clair et il n'est point besoin d'exégètes constitutionnels pour le rappeler à l'envi.

Le vote en conscience appartient à chaque élu et ne saurait, s'il était négatif, ni signifier ni évidemment constituer une motion de censure.

Par honnêteté intellectuelle et afin de respecter le parallélisme des formes institutionnelles, un vote de confiance ne saurait pas plus être demandé par le Gouvernement en quête de majorité.

Cela ne correspond pas non plus à l'esprit de notre régime. Si le Gouvernement n'est pas responsable devant notre Assemblée, la majorité du Conseil National n'est pas non plus la majorité du Gouvernement.

Le mot « responsable » dans notre langue remonte à 1284. Il s'agit d'un renvoi au latin *respondere*, qui signifie « se porter garant » d'un contrat matrimonial.

Spondere, en droit romain, signifie prendre un engagement solennel, plus particulièrement par les fiançailles ou le mariage (d'où le verbe « épouser », dérivant de la même étymologie). Le caractère religieux de cette racine est confirmé par l'emploi du verbe *respondere*, dont le sens premier est l'engagement en retour, le pacte, contracté entre le fidèle et l'oracle qu'il a consulté.

Contrairement à Cassandre, je n'ai hélas pas le don de divination.

J'ignore donc à ce jour si à l'avenir, les engagements seront tenus et si les déclarations d'intentions seront suivies de faits.

Vous comprendrez donc que je ne puis que m'abstenir sur ce Budget Rectificatif 2015.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur BURINI.

Qui souhaite désormais prendre la parole s'il vous plaît ?

Monsieur BOISSON, je vous en prie, nous vous écoutons.

M. Claude BOISSON.- Merci, Monsieur le Président.

J'ai acquis un peu d'expérience politique pour apprécier à quel moment l'équilibre des relations de nos deux Institutions est rompu, par qui et pourquoi ?

Ma déclaration en début de budget exprimait le refus de continuer d'accepter certains types de fonctionnement du Gouvernement à l'égard du Conseil National, et je déplorais le manque de prise en compte des demandes de la majorité Horizon Monaco et, de ce fait, de ceux qu'elle représente.

Hélas, à ce stade, le seul moyen que les élus ont pour se faire entendre, est d'envisager que le budget ne soit pas voté !

Je n'ai jamais dit que je ne voterai pas le budget, ni son contraire, mais aujourd'hui, après 24 votes positifs des divers budgets au cours de mes mandats, je l'affirme, j'aurais porté sans aucune crainte un vote négatif à ce budget si nous demeurions dans la même situation où nous étions jusqu'au lundi 5 octobre à 17 heures.

Alors, qu'est-ce qui a changé si subitement ?

Au préalable, je précise que ne suis ni une girouette, ni un opportuniste...

Je suis un politique réaliste et responsable qui a pris en considération la déclaration du Ministre d'Etat, le lundi 5 octobre à 17 heures.

J'ai perçu à travers sa déclaration que le Gouvernement s'engageait à changer son attitude envers le Conseil National et aussi à prendre en compte des demandes concrètes des élus.

Dès lors, je considère que les conditions sont requises pour voter le budget du Gouvernement Princier...

En ce sens, je suis dans l'esprit de l'application et du respect de notre Constitution. Je sais que certains diront « combien de fois le budget ne devait pas être voté et puis il est toujours passé » !

Mais le but n'est pas de ne pas voter le budget ! ...mais d'obtenir ce qui justifie un vote positif, afin que le Conseil National parvienne à remplir sa mission, et que la majorité Horizon Monaco puisse réaliser son programme.

Ainsi, ensemble, et seulement dans ces conditions, nous parvenons à préserver l'image de Monaco et la stabilité politique de nos Institutions.

Certes, c'est regrettable d'en arriver là pour être entendu et respecté, et il faudrait que ce jeu politique cesse.

Alors, il reste le problème de la garantie des engagements et de la confiance donnée une fois de plus !

Est-ce que la méthode va vraiment changer ?

Si ce n'était pas le cas, cette fois, je crois que la gravité d'un désaveu des élus entraînerait de lourdes conséquences dont le Gouvernement porterait seul la responsabilité.

Alors Mesdames, Messieurs, prenez soin de ne pas rompre et trahir votre engagement de fidélité, car la confiance serait désormais perdue.

Pour l'instant, joker : je vote le Budget Rectificatif 2015.

M. le Président.- Merci, Monsieur BOISSON.

Qui souhaite intervenir ?

Monsieur BARILARO, je vous en prie.

M. Christian BARILARO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Madame le Conseiller de Gouvernement, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, le texte de la Constitution de 1962 révisé en 2002 devrait, me semble-t-il, constituer le livre de chevet de chacun des acteurs institutionnels présents ce soir dans cet hémicycle, tant les débats et les déclarations qui ont été entendus ces derniers jours pourraient s'apparenter à une pièce de théâtre.

Permettez-moi de ne pas aller plus loin dans la comparaison pour savoir s'il s'agit d'un drame ou d'une farce car quel que soit le genre, sachez bien que je le regrette.

Oui, car l'esprit du texte Constitutionnel, les articles qui relatent les relations entre nos deux Institutions sont ainsi clairs et incontournables, que les maîtriser nous éviterait comme nous le faisons de façon récurrente depuis près de trois ans, de donner le spectacle d'un affrontement à « fleurets mouchetés » les uns accusant les autres de ne pas respecter ses prérogatives réciproques.

Ce troisième marathon budgétaire qui est néanmoins bien plus mal engagé que les précédents puisqu'en réponse au rapport détaillé et argumenté du Président BURINI, voté je le rappelle à l'unanimité des élus présents, vous avez, Monsieur le Ministre soufflé le chaud et le froid, nous accusant *mezza voce* de vouloir détourner les grands principes institutionnels de notre régime monarchique auquel vous savez pourtant que la majorité est grandement attachée et confirmant en même temps que chaque élu aurait, par ailleurs, la liberté d'examiner l'ensemble des documents contractuels liés à l'extension en mer.

J'aurais pu également à la place m'interroger sur votre démarche qui a consisté à recevoir dans votre bureau certains de mes collègues au cours de ces dernières semaines.

Le Gouvernement n'est pas responsable devant le Conseil National et je persiste à vouloir qu'il en soit ainsi. Il ne doit pas faire, il n'a pas vocation à faire de politique politicienne.

Je ne me trompe pas vraiment en faisant donc l'analogie avec le théâtre et je persiste à regretter cette façon de gérer nos relations institutionnelles, tractations en coulisse des rebondissements de dernière minute, car votre déclaration prononcée en liminaire lundi soir et dont je salue la sagesse pourrait vraiment s'apparenter à un ultime coup de théâtre. Elle aura au moins eu le mérite de nous permettre d'avoir des discussions plutôt constructives et de bonne tenue.

Il est en effet de notre droit d'élu des Monégasques de pouvoir décider en notre qualité de co-législateur sur tous les dossiers qui nous sont soumis en cette qualité à l'appui de toutes les informations utiles et nécessaires dont nous pouvons avoir besoin.

Vous tenez votre légitimité de la feuille de route édictée par le Prince Souverain, nous la tenons de nos compatriotes et au regard des lignes budgétaires inscrites sur ce Budget Rectificatif qui permettront d'engager des dépenses susceptibles de répondre à certaines de leurs attentes et préoccupations et tenant compte de votre déclaration de votre engagement prononcé devant les élus, je voterai donc en faveur de ce budget.

Sachez, cependant, Monsieur le Ministre, qu'à cet instant, le vote positif que je m'appête à exprimer sur ce projet de loi traduit beaucoup plus la confiance envers la méthode utilisée par la majorité de notre Assemblée qu'un blanc-seing que je donne à votre Gouvernement.

Merci de votre attention.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur BARILARO.

La parole est à Monsieur ROBILLON.

M. Jean-François ROBILLON.- Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Comme je l'annonçais dans mon intervention liminaire, après la motion de censure lue par le rapporteur de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, la majorité se trouvait devant une alternative : soit jouer la tragédie habituelle où l'on menace, puis on est rassuré par le Gouvernement, puis on vote dans l'allégresse le budget en se congratulant, soit aller jusqu'au bout de la démarche qui, M. BURINI l'a dit durant les débats, a été approuvée par 15 Conseillers majoritaires sur les 20 que compte cette majorité lors du vote du rapport et ainsi voter contre ce Rectificatif.

Comme Messieurs BURINI, STEINER et RIT doivent se sentir seuls ! Eux que la Présidence a désignés pour défendre la ligne dure initiale, doivent avoir, au fond d'eux-mêmes, la sensation d'avoir été lâchés, floués, abandonnés en rase campagne.

Car, petit à petit, M. NOUVION s'est rangé bien sagement derrière le Ministre d'Etat dans son attitude et dans ses paroles. Finies les grandes envolées à l'attaque des moulins gouvernementaux. Ces moulins se sont mués en ventilateurs qui l'ont obligé à courber l'échine et à s'allonger à plat ventre !

Alors, bien sûr, la minorité n'a toujours pas été écoutée sur sa demande de rétablir l'amendement budgétaire. Ce droit d'amendement, octroyé par le Prince Albert I^{er} dans la Constitution de 1911, ne faisait pas de la Principauté une monarchie parlementaire contrairement à ce que laissent penser certains responsables, ou plutôt irresponsables, de la majorité qui feraient bien de relire l'histoire de notre Pays ! L'amendement budgétaire permettrait d'éviter ces inutiles tragédies répétitives de cette majorité, tragédies néfastes pour l'image que le Conseil National et les Institutions donnent à la population.

Les mouvements du Fonds de Réserve Constitutionnel ne sont toujours pas votés par le Parlement. Cette année même, il ne sera pas abondé par l'excédent budgétaire. En effet, l'achat de la dalle du Stella pour y réaliser une école, qui était également sur notre programme électoral, j'en profite pour le dire, va amener notre budget à un très discret excédent.

Alors non, le Gouvernement n'a toujours pas accédé à nos demandes. Cela ne convient pas au groupe Union Monégasque et nous a conduits à voter négativement lors des budgets précédents.

Il est, cependant, hors de question de laisser penser que nous partageons les outrances validées par 15 éminents représentants de la majorité dont le Président lui-même ! Le Souverain et Son Gouvernement, les Monégasques et les résidents vont compter les pour et les contre et il n'y aura que des majoritaires qui étaleront ainsi leurs propres divergences au grand jour car je les laisserai s'exprimer en m'abstenant pour cette fois.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROBILLON.

Qui souhaite désormais prendre la parole ?

Madame FRESKO-ROLFO, je vous en prie.

Mme Béatrice FRESKO-ROLFO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Chers Collègues, Chers Monégasques.

Se déterminer sur un budget est un moment crucial pour les élus du Conseil National. Nous approuvons, ou non, la politique mise en place par le Gouvernement.

Dans le cadre d'un Budget Rectificatif, certaines lignes budgétaires sont modifiées en milieu d'année pour être en phase avec cette politique.

Une augmentation au niveau d'une ligne montrera des dépenses supplémentaires qui n'avaient pas été prévues lors du Primitif et à l'inverse, une baisse montrera une non-exécution ou une non-nécessité.

Si par la Constitution, et je le rappelle, nous ne pouvons donner que des pistes et les moyens financiers pour mettre en place les actions du Gouvernement, nous avons la possibilité d'utiliser ce vote, à l'occasion de l'examen du budget de l'Etat, pour montrer notre désapprobation avec cette politique.

Mais ceci n'est pas sans conséquences, et je crois qu'il faut le préciser à nos compatriotes.

Quelles sont alors les répercussions d'un vote négatif sur un Budget Rectificatif ?

Elles sont tout d'abord institutionnelles dans le sens où nous bloquons les actions que le Gouvernement aurait souhaité mettre en place durant l'année en cours. Les chefs de service se voient refuser des budgets supplémentaires, les investissements doivent être décalés et le Gouvernement doit revoir sa copie pour le Primitif de l'année suivante.

Mais techniquement, la loi de 1968 stipule dans son article 11 : « dans le cadre des exceptions prévues à l'article 72 de la Constitution, des virements de crédits peuvent modifier la répartition des dotations entre les chapitres du budget ordinaires ».

Il n'y a donc pas de réel blocage.

Les conséquences sont, de mon point de vue, plus importantes en terme d'image.

La défiance qui pourrait résulter d'un vote négatif, sanctionnant la politique du Gouvernement, a des répercussions sur Monaco dans son ensemble, que ce soit sur nos compatriotes ou sur les acteurs économiques. Les dissensions entre le Conseil National et le Gouvernement portent préjudice, *in fine*, à notre beau pays.

Cela ne signifie pas qu'il faille toujours donner quitus au Gouvernement, mais l'approbation ou la désapprobation doit être bien réfléchie.

Avant de me prononcer, Monsieur Le Ministre, je souhaite confirmer devant les Monégasques, que j'ai approuvé en commission chaque mot, chaque ligne du rapport de Monsieur Marc BURINI, Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale et je le remercie pour son excellent travail.

Ce rapport qui fut approuvé à l'unanimité (moi, y compris) mettait en exergue les difficultés rencontrées par les élus dans l'exercice de leur mission, ce qui n'était plus supportable.

J'ai pris note, Monsieur le Ministre, lors de vos diverses interventions, de vos bonnes intentions dans ce domaine.

Alors tout en restant vigilante à ce que le budget de l'Etat ait toujours pour priorité le bien-être de mes compatriotes et vous l'aurez compris, leur qualité de vie, j'espère ne pas me tromper en vous accordant une fois de plus ma confiance.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame FREKO-ROLFO.

Qui souhaite intervenir ?

Madame LAVAGNA, je vous en prie, nous vous écoutons.

Mme Sophie LAVAGNA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, mes chers collègues, chers Monégasques.

Je comprends et j'ai partagé l'inquiétude légitime soulignée par notre rapporteur.

Par ailleurs, j'ai bien entendu le Ministre d'Etat et ses engagements sur l'extension en mer et la communication d'un certain nombre d'éléments sans lesquels les élus n'auraient pas la possibilité de voter valablement.

En tant que Présidente de la Commission de Législation, comprenez qu'il était logique pour moi d'avoir la certitude de ce que vous aviez à nous dire sur ce sujet, sur lequel nous ne pouvons qu'être vigilants.

Pour voter ce Budget Rectificatif, nous avons besoin de savoir que nous serions associés à l'avenir aux décisions qui nous concernent, sur lesquelles nous avons des comptes à rendre aux compatriotes qui nous ont élus.

Ces deux sujets majeurs, à mon sens, sont les accords à passer avec l'Union européenne et la future extension en mer. C'est donc, à juste titre, que les inquiétudes ont légitimement été exprimées et, pour ma part vous m'avez convaincue et je voterai avec confiance, je vous donne acte et vous remercie de la communication qui a été annoncée concernant les documents qui nous permettront de prendre la juste mesure avant de voter un texte, surtout sur un projet qui emporte l'adhésion de la majorité.

A l'issue de ces débats, force est également de constater et cela a été, encore une fois, l'occasion de démontrer, que tout va plutôt bien à Monaco dans un contexte mondial de crise économique.

Le budget est largement excédentaire, nous avons voté pour un Budget Primitif, nous sommes dans un Budget Rectificatif, force est de constater que les choses vont tout de même très bien à Monaco et nous sommes fort heureux de nous trouver dans ce pays.

Je dirai donc que Monaco a préservé sa crédibilité économique, sociale et institutionnelle et je m'en réjouis.

Je voterai donc oui pour ce budget tout en ayant partagé les inquiétudes légitimes de Monsieur le rapporteur.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame LAVAGNA.

La parole est à Monsieur le Doyen.

M. Daniel BOERI.- Merci, Monsieur le Président.

Cette mandature avait deux ans et, déjà, au Primitif 2015, percevait le présent Rectificatif !

Pour moi, « l'apprentissage, c'est fini » ! Cela me donne un regard différent sur l'action et la vie du pays.

Le budget, comme le dit la Constitution, « exprime la politique économique et financière de la Principauté », oui ; la politique de mon pays.

Il y a toujours mille et une manières d'appréhender ou d'analyser une situation, un événement, un projet. Il en est de même pour le budget !

Rassurez-vous, je ne vais pas les égrener toutes ce soir. Je m'en tiendrai, de façon plus raisonnable, au traditionnel « verre à moitié plein » et au « verre à moitié vide » ou pour parodier Max WEBER « Le Comptable et le Politique ».

Pour ce qui est du « verre à moitié plein », il y a évidemment la situation budgétaire. Il s'agit d'une vision comptable et, de ce point de vue, l'excédent de 4 M€ est une satisfaction.

Et puis, il y a les avancées que l'on connaît, je n'y reviens pas.

Cependant, lorsque je lève le nez du pare-brise, je suis moins optimiste.

La situation est paradoxale : alors que le budget de l'Etat va bien, ce n'est pas le cas pour les entreprises du pays.

Le chiffre d'affaires des entreprises hors activités financières baisse cette année de près de 7 %, mais il baisse de 16 % par rapport à 2013 !

Alors, l'Etat oui, les entreprises non. C'est donc une satisfaction, mais avec bémol.

J'en viens maintenant au « verre à moitié vide ». Il s'agit là d'une vision politique. Mes préoccupations, depuis le début de cette mandature, ont un dénominateur commun : la méthode de travail. C'est un sentiment partagé par beaucoup. Chacun de nous, à sa place, interpelle la méthode au point que j'ai dû me replonger dans mon Descartes et son discours de la méthode, je fais mienne celle de la philosophie qui articule le discours à des actions cohérentes.

J'ai lancé plusieurs alertes : en 2013 : les 7 et 16 octobre, les 18 et 19 décembre. En 2014 : les 12 juin et 18 octobre.

Je m'arrête là.

J'avais espoir qu'avec la création de la fonction nouvelle d'assistant d'élu, nous fussions, partiellement au moins, sur la bonne voie. Mais nous allons disposer, pour les rémunérer, d'une somme dérisoire.

Mais il y a bien pire.

Ce soir, je peux appliquer à l'information des Conseillers Nationaux la différence qui existe entre libertés formelles et libertés réelles.

Pour le formel, nous disposons, en général, des informations. Toutefois, pour les informations réelles, celles qui nous donnent la capacité d'agir, alors là, il y a loin de la coupe aux lèvres, même très loin.

Il s'agit d'un véritable chapelet :

- La S.B.M. et la désaffectation : pression sur les délais.

- Le nouvel incinérateur : pas de plan B, c'est-à-dire pas de choix, c'est-à-dire le fait accompli.

- Testimonio II : les risques encourus identifiés puis le silence, et le plan B lui-même.

- Et puis, il y a ce projet bienvenu d'extension en mer, je dirai même cette ardente obligation pour nous tous envers les générations futures.

(Sonnerie).

Mais pourquoi alors cet effarant projet « Port Grimaud sur mer » ? 6.5 hectares où Monaco et les Monégasques seront absents, sauf en sous-sol. Seule une promenade pour marquer la frontière entre les Monégasques et les futurs résidents.

Pour conclure, ce budget, excédentaire certes, manque de vision. De plus, la méthode de travail est pour moi largement déficiente.

Enfin, le chiffre d'affaires des entreprises en dehors du budget de l'Etat laisse pointer une dévitalisation du Pays....

M. le Président. Monsieur le Doyen, je vous demande de conclure.

M. Daniel BOERI.- ... J'ai presque fini Monsieur le Président.

J'approuve totalement le rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, les Monégasques m'ont confié une responsabilité politique. Monsieur le Ministre, dans la soirée de lundi vous avez fait un petit pas vers le Conseil National. Dois-je faire un grand pas pour le consensus de notre pays ?

M. le Président.- ... Je vous demande de conclure, Monsieur BOERI.

M. Daniel BOERI.- Dans son célèbre pari Pascal, philosophe sceptique indiquait, j'ai tout intérêt à croire à l'existence de Dieu car s'il existe ce ne serait que du bonheur pour tous.

Alors, je fais le pari que votre discours sera vrai dans les faits. Si c'est cela, alors il n'y aura que du bonheur pour notre pays. C'est pour cela que je voterai le Budget Rectificatif.

M. le Président.- Merci, Monsieur BOERI.

La parole est à Madame ROUGAIGNON-VERNIN.

Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Ce soir, je voudrais sortir du schéma dans lequel nous avons été enfermés ces dernières semaines. Ce soir je voudrais dire que, comme dans de nombreuses organisations ou Institutions, il y a des torts qui se partagent. Et lorsqu'ils sont reconnus par les parties prenantes, alors on peut regarder devant.

Lorsque j'ai pris connaissance de ce Budget Rectificatif 2015, je me suis tout de suite fait la réflexion suivante : comment ne pas voter un budget techniquement et opérationnellement tout à fait correct, sans aspérité, sans drame et « sans olive un peu trop grosse ».

Dans un contexte de tension initiale, j'ai choisi de garder ma ligne en me demandant sans cesse quelle image je veux donner à mon pays. C'est vrai, la stabilité politique fait partie de l'un des fondamentaux de notre attractivité, avec la sécurité, le climat, l'économie et donc cette stabilité de notre système institutionnel.

Alors, au-delà des problèmes initiaux de communication entre le Gouvernement Princier et le Conseil National, je préfère de loin, et sans choisir entre deux méthodes, une troisième : celle qui consiste à donner le meilleur de l'esprit de notre Constitution, celle qui doit nous permettre à tous d'aider l'Etat à fonctionner le plus efficacement possible, et donc à nous tous ici, de remplir notre mission en pleine possession de nos moyens.

Beaucoup nous observent. Ces mêmes parfois nous envient et nous jalouent. Ne leur donnons pas les moyens de nous attaquer et d'en venir à affaiblir ce qui fait notre force, notre unité et notre modèle unique.

Certains diront que c'est trop peu mais je veux donc retenir de ces séances une volonté commune et confirmée d'améliorer les relations entre nos deux Institutions, par une meilleure communication et par la mise en place de réunions spécifiques.

Telle, par exemple, celle pour le problème de la circulation pour lequel nous devons tous apporter notre contribution par les idées, par l'énergie que nécessite ce qui s'apparenterait presque aujourd'hui à une véritable cause transnationale.

Enfin, ce soir, pensons à l'intérêt général.

Je veux pouvoir me projeter sereinement vers 2016, en respectant les positions de chacun mais en affirmant la mienne.

Je vote « pour » comme je souhaitais le faire dès le départ.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Madame ROUGAIGNON-VERNIN.

Qui souhaite désormais prendre la parole, s'il vous plaît ?

Le Président de la Commission du Logement, Monsieur CUCCHI.

M. Jean-Michel CUCCHI.- Merci, Monsieur le Président.

Je vais essayer de faire ma déclaration et je m'excuse pour la qualité de mon timbre...

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Membres du Gouvernement, mes chers collègues,

Monsieur le Ministre, vous avez su faire vôtre la juste demande de notre majorité concernant la nécessité de doter la Condamine d'une école supplémentaire. Originellement prévue dans le périmètre de la villa Ida, vous avez finalement préféré la situer au niveau du nouvel ensemble Stella en nous proposant de racheter le socle de cette opération. Ce rachat permettra également de disposer de surfaces de bureaux qui nous font cruellement défaut. Mais j'y vois surtout une preuve tangible d'avoir été entendu par le Gouvernement de se laisser toutes les opportunités de pouvoir restructurer le plus largement possible le quartier du Plati. A l'instar des petits ruisseaux qui finissent par faire de grandes rivières, à force de détermination, le petit Ida s'est transformé en Grand Ida et demain en Très Grand Ida ! Ainsi en accordant les volontés de notre groupe et celle du Gouvernement quant à une restructuration ambitieuse de ce quartier, qui seule permettra de résoudre l'épineux problème du logement domanial pour les prochaines décennies, nous montrons, si cela était nécessaire qu'en respectant l'esprit de nos Institutions, c'est Monaco et les Monégasques qui en sortent gagnants !

En me prononçant favorablement sur ce Budget Rectificatif, j'attends de vous, Monsieur le Ministre, votre accord mais également un calendrier quand à la création d'un groupe de travail sur ce dossier essentiel afin de pouvoir envisager avec sérénité l'étude du prochain Budget Primitif.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur CUCCHI.

La parole est à Monsieur ROBINO.

M. Christophe ROBINO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers du Gouvernement, chers collègues.

Le budget s'inscrit une fois encore en excédent dans la continuité du Budget Primitif en faveur duquel, je le rappelle, j'avais voté en décembre 2014.

Je le redis encore ce soir, quel responsable politique en Europe n'aimerait pas pouvoir se prévaloir de tels résultats ? Ce sont ces résultats qui rendent possible l'exécution de notre politique, notamment, dans les domaines du logement, du social, de l'éducation ou de la santé, que beaucoup nous envient.

La principale inscription de ce budget qui à mon sens devrait plutôt figurer au Budget Primitif, concerne la construction au sein de l'opération Stella, d'une école dans le quartier de la Condamine. Ceci permettra, comme le souligne le Président de la Commission du Logement, d'avancer sur le projet du Très Grand Ida. Ce projet certes ambitieux est pourtant le seul à même de permettre une véritable politique de remembrement de ce quartier et d'apporter une réponse à la préoccupation légitime que nous partageons, du logement des Monégasques, mais, aussi, des enfants du pays.

A ce propos, Monsieur le Ministre, quel dommage que les engagements du Budget Primitif sur les opérations intermédiaires n'aient pas pu être tenus. Opérations intermédiaires pourtant déjà évoquées dans votre réponse au rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale à l'occasion de l'étude du Budget Primitif 2014. Mais vous évoquez de nouvelles pistes intéressantes dont vous n'avez encore pu nous parler car trop récentes, gageons que d'ici la Commission Plénière d'Etude de novembre sur les grands travaux, vous serez en mesure de nous en dire plus.

A propos de rapport je tiens à remercier le Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale pour son travail. Son rapport a manifestement suscité un vif émoi, pour autant, je ne suis pas persuadé que devoir en arriver à une situation de tension et de divergence soit la meilleure méthode pour parvenir à instituer des relations saines entre nos deux Institutions.

De trop nombreux dossiers tels les monopoles concédés, la circulation ou encore celui de l'Europe, restent en souffrance. Chacun des acteurs se retranchant derrière en rappelant ses prérogatives constitutionnelles. Pourtant, comme je le rappelais dans ma déclaration

de politique générale, si l'on veut avancer et l'on se doit d'avancer, car c'est notre devoir envers notre Souverain, notre pays et nos concitoyens, il nous faut travailler ensemble, il nous faut rechercher l'accord des volontés, cela ne peut se faire sans la confiance. La confiance ne peut être aveugle, elle se gagne, elle se mérite. Cela est valable dans les deux sens et conditionne la qualité de nos futurs échanges.

Pour ce soir, Monsieur le Ministre, je suis prêt à vous accorder ma confiance, je voterai donc en faveur de ce budget.

M. le Président.- Merci beaucoup.

Qui souhaite à présent prendre la parole pour son explication de vote ?

Monsieur FICINI, je vous en prie.

M. Alain FICINI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers, chers collègues.

L'examen du projet de loi sur le Budget Rectificatif 2015, au vu du rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale et des réponses du Gouvernement, est quelque peu passé au second plan au regard des relations actuelles existantes entre nos deux Institutions.

Après avoir lu et relu les réponses du Gouvernement au rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, nous aurions pu à notre tour, écrire un rapport sur le rapport du rapport, mais cela nous aurait mené à quoi ? A rien.

Je ne surprendrai personne en affirmant que la séance de jeudi a été pénible pour nos deux Institutions.

Il était plus que temps de sortir rapidement de ce blocage, car il n'y avait rien à y gagner, ni de votre côté, ni du nôtre.

De votre déclaration de lundi soir, j'ai l'espoir en vos paroles que l'on peut revenir à un bon fonctionnement entre nos deux Institutions, personnellement je vous en remercie, c'est ce que je souhaitais, c'est ce que nous souhaitons.

Lors de cette séance de jeudi, sur certains dossiers, vous nous avez donné des nouvelles importantes et rassurantes, je pense notamment à l'extension en mer, sujet ô combien sensible.

Vous connaissez nos demandes et nos prérogatives, l'information en amont et l'association aux dossiers, dans le respect de celles-ci, ce serait un signe d'apaisement, après les tensions qui ont agité nos relations institutionnelles.

Croyez que nous sommes conscients du travail effectué par l'Exécutif, la machine Monaco tourne, il n'y a aucun doute, et nous n'avons jamais pensé au seul instant que tout va mal dans ce pays, bien au contraire.

Mais lorsque nous sommes face à des situations, réalités ou manquements qui nous interpellent, il est de notre responsabilité et de nos attributions de vous poser les questions adaptées, mêmes si celles-ci fâchent, il en va ainsi.

Si nous pensons que nous pouvons, ou que nous devons nous améliorer dans certains domaines, quel mal y a-t-il à le relever, quel mal y a-t-il à proposer des solutions ?

Dans le nom de notre institution, il y a le mot conseil et ce mot n'est pas un gros mot.

Suite à votre déclaration, je forme le vœu que, dès le vote de ce Budget Rectificatif 2015, nous travaillions dans le sens de celle-ci.

Cette déclaration vous oblige, Monsieur le Ministre.

Comme une coïncidence, mon intervention de politique générale portait sur l'adage, opposer les actes à la parole, vous voyez nous y sommes, à nouveau.

Un quotidien titrait mardi « réconciliation ou entente de façade ? » à nous d'en apporter la réponse.

Un dernier mot à l'attention de notre collègue BURINI, son rapport précis et argumenté qui, je le rappelle, a été validé à 100 % des présents lors de la commission ad hoc, a été l'élément déclencheur dans ce qui préfigure nos nouvelles relations, rien qu'en cela il faut le féliciter et l'en remercier.

Pour en revenir à mon vote sur ce Budget Rectificatif 2015, en saluant ce nouveau départ dans nos relations institutionnelles, tout en espérant que votre déclaration solennelle ne soit pas qu'un vœu pieux, il sera positif... mais avec quelques points de suspension.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur FICINI.

La parole est maintenant à Monsieur POYET.

M. Thierry POYET.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Pour ma part, la rentrée politique du Conseil National et du Gouvernement n'a pas été à la hauteur de ce que j'en attendais.

Du côté du Conseil National, j'attendais une communication thématique avec une montée en puissance, permettant d'aborder les Séances Publiques en position de force, que le Gouvernement comprenne que son partenaire institutionnel attendait beaucoup et beaucoup plus de sa part. De la considération, du partage et de la transparence autant que possible, dans le respect des rôles de chacun.

Je le dis ce soir, il est hors de question de se retrouver une nouvelle fois dans le prisme que nous avons vécu au sein de la majorité ces dernières semaines, avec un cap bien trop changeant à mon goût.

Je ne vois pas mon rôle comme cela, ceux qui me connaissent le savent bien. Je pense que les deux méthodes si souvent évoquées ces derniers temps ont trouvé leurs limites, en même temps, ensemble, et avec quel résultat.

Le résultat c'est un spectacle auquel ceux qui nous ont portés ici au sein de la Haute Assemblée ne comprennent plus rien. Dépassons le débat de personnes, pour un débat d'idées. Revenons à l'intérêt général, celui de notre Principauté et de ses résidents. Le reste n'a que peu d'intérêt.

Je comprends bien sûr ceux qui sont plus confortables de pouvoir enfin voter pour, en se réjouissant de quelques avancées non négligeables c'est vrai, mais si loin d'équilibrer l'intensité inouïe de certaines positions initiales. Je comprends aussi ceux qui auraient voulu pouvoir s'en tenir au vote contre.

Pour ma part je n'ai pas changé d'un iota mon intention qui était depuis le départ celle de s'abstenir. Pour les confirmations des nouvelles méthodes proposées, pour l'avenir opérationnel des opérations intermédiaires, pour la question incontournable du coût de l'opération Stella au global, logement domanial, bureaux et école, pour le manque de vision prospective sur la problématique de la circulation, pour les manques

d'information au niveau des monopoles concédés, je m'abstiendrai ce soir.

M. le Président.- Merci.

Qui souhaite à présente prendre la parole ?

Monsieur CROVETTO.

M. Thierry CROVETTO.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues, chers compatriotes.

Au moment de motiver mon vote, je vous informe ou vous rappelle que je comptais déjà m'abstenir avant d'entamer ces Séances Publiques, avec l'espoir que celles-ci allaient me porter presque naturellement vers un « oui » confortable.

Je comptais donc m'abstenir avant et, finalement au terme de ces débats, ma ligne n'aura pas changé. La teneur des échanges ne m'ayant pas suffisamment convaincu, dans un contexte trop mouvant, sur des sujets précis. Je m'explique :

Sur les rapports institutionnels d'abord : je ne me sens pas en phase avec le type de relations qu'il existe entre le Conseil National et le Gouvernement.

Sur le plan du logement ensuite, je déplore le temps perdu depuis trop longtemps sur d'hypothétiques opérations dites intermédiaires. Je n'y reviens pas !

Le seul point positif dans ce domaine est qu'avec la confirmation de l'école aux pieds du projet Stella, nous avons donc un ciel plus dégagé pour penser, mais surtout engager le Très Grand Ida, comme nous le demandons pour les Monégasques et pour les enfants du pays.

Sur le plan budgétaire, en revanche, je ne peux que poser la question essentielle concernant l'école et sur « Stella » plus largement : ces opérations d'accord, mais à quel prix ?

Par ailleurs, j'espère avoir des réponses en décembre sur mes interrogations concernant les coûts et retombées réelles, directes comme indirectes du Grand Prix ainsi que des signes forts concernant la restructuration urgente du Stade Louis II.

Sur le plan législatif, je ne peux que regretter la position de recul du Gouvernement par rapport à notre proposition de loi sur les Multi Family Offices, puisque si j'ai bien compris, notre proposition pourrait être fortement dénaturée. Mais j'espère encore que ce ne sera pas le cas...

En la matière et comme pour tous les sujets traités ici, il serait bon de penser toujours à l'intérêt général et pas aux intérêts de groupements particuliers.

Sur l'extension en mer enfin, là aussi je reste dans l'attente, car à part un rappel aux acteurs, des prérogatives institutionnelles de chacun, je ne vois sur ce dossier aucune avancée significative puisque tout ce qui a été énoncé revient en fait au respect des règles Constitutionnelles.

Voilà les raisons pour lesquelles ce soir je voterai donc en ligne avec la conclusion du rapport de mon collègue Marc BURINI, Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci, Monsieur CROVETTO.

Qui souhaite intervenir ?

Monsieur ELENA.

M. Eric ELENA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers du Gouvernement, chers collègues, Monégasques.

Oui, Monégasques, c'est en premier à vous que je souhaite m'adresser ce soir.

Lors de ces deux séances d'étude du Budget Rectificatif 2015, beaucoup de sujets ont été abordés.

Ce soir, je reviendrai encore sur la priorité nationale.

Chez Renaissance, depuis toujours, la priorité nationale est notre cheval de bataille. Et nous nous battons avec force et courage pour la faire respecter.

Notre point de vue sur la question n'a pas changé depuis jeudi soir.

Le bilan de la Cellule de veille est tristement déplorable !

Et, je ne limite pas mes propos à la S.B.M., car il en va de même pour certains postes dans la Fonction Publique.

Sur le site internet du Conseil National, la page dédiée à la Cellule de veille, précise et je cite « *la Priorité nationale est un droit, la faire respecter est un devoir* ».

Malheureusement, cette Cellule de veille, si chère à la Présidence, ne remplit pas ce devoir.

Je reste convaincu que le meilleur ambassadeur pour défendre la priorité nationale est tout simplement le Conseiller National. Je pense même que nous avons été élus pour cela. Visiblement certains d'entre nous l'ont oublié !!!!

Monsieur BARILARO, l'autre soir, vous m'avez attaqué personnellement en laissant sous-entendre que si je n'avais pas voté en faveur du statut unique des jeux à la S.B.M., c'était parce que je ne m'y retrouvais pas financièrement.

Je vais vous répondre :

Lors de l'hommage à Monsieur Jean-Charles REY, j'avais cité CHURCHILL en disant « *l'homme d'Etat pense aux futures générations, l'homme politique pense aux futures élections* ».

Alors je me pose la question :

Comment allez-vous expliquer aux futures générations de Monégasques que si elles ont tant de difficultés à intégrer la S.B.M., c'est tout simplement parce que vous, Conseiller National, vous avez voté sans état d'âme ce statut unique. Vous l'avez voté tout en sachant que 80 places d'employés de jeux réservées aux jeunes Monégasques seraient sacrifiées. Le moment venu les Monégasques jugeront, car le bilan du Conseil National sur la S.B.M. ce sera le vôtre, et celui plus largement de la Présidence de la majorité.

Monsieur le Ministre, ce soir je ne souhaite pas participer aux querelles stériles de la Présidence dont nous avons été les témoins forcés lors de ces Séances Publiques et même les jours qui ont précédé.

Là aussi, les Monégasques jugeront.

Concernant le vote du Budget Rectificatif 2015, j'ai écouté avec beaucoup d'attention toutes vos explications et celles des Conseillers de Gouvernement et je vous en remercie.

(Sonnerie).

Pourtant, mon inquiétude sur la volonté réelle de s'interposer systématiquement en faveur de la priorité nationale et constitutionnelle l'emporte sur mon jugement technique du Budget Rectificatif en faveur duquel je ne pourrai donc pas voter, comme m'y invite d'ailleurs le Président de la Commission des Finances que je remercie.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Ministre, je vais m'abstenir.

Renaissance vous remercie !

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur ELENA.

Qui souhaite intervenir dans le cadre de ces explications de vote ?

Si personne d'autre ne souhaite intervenir, je vais donc mettre aux voix...

Oui, Madame AMORATTI-BLANC.

Mme Nathalie AMORATTI-BLANC.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Monsieur le Ministre, j'ai pris connaissance comme mes collègues ici présents du contenu de votre déclaration en ouverture de la séance de lundi dernier.

Cette déclaration est importante, bien sûr, car elle est le signe que quelque chose ne va pas et ce depuis trop longtemps.

Alors vous nous avez promis que tout irait mieux désormais, je veux bien vous croire, Monsieur le Ministre, même si je dois vous avouer que dans les faits, j'ai quand même de plus en plus de mal. Car, il y a la forme, ce que vous vous êtes engagé à améliorer. Et, ensuite, il y a les promesses non tenues comme des opérations intermédiaires infaisables ou bien encore le fantôme du parking des Spélugues.

Mais je veux bien essayer encore et puisque nous sommes à quelques semaines de l'examen en Séance Publique du Budget Primitif 2016, je considérerai donc cette période comme une période d'essai pour la nouvelle relation institutionnelle que les deux principaux acteurs co-législateurs se proposent de mettre en place. Nous verrons bien.

Ce soir, j'ai encore un peu de mal à comprendre le grand écart par rapport à ce que nous avons entendu, nous, élus de la majorité depuis des semaines, pour manifester grâce à ce Budget Rectificatif notre mécontentement devant ce que j'ai interprété parfois comme une stratégie d'évitement du Conseil National de la part du Gouvernement.

Je ne peux partager l'enthousiasme de certains de mes collègues en particulier sur l'extension en mer. Je ne vois pas ce que nous avons obtenu, à part nous rappeler les fondamentaux de nos prérogatives appliquées à ce projet de loi.

Nous avons le pouvoir d'amender, mais nous ne pouvons pas amender un contrat que je sache.

Quant au délai pour l'étude du projet de loi, il est constitutionnel, comme la mise à l'agenda.

Le rappel de votre part était sans doute nécessaire, c'est une première et j'en ai conscience, mais il sonne tout simplement comme un rappel des droits initiaux.

J'ai bien noté certaines avancées et contreparties qui sont arrivées très tardivement par le biais d'inscriptions complémentaires et je vous en remercie pour les perspectives nouvelles que cela permettra.

J'ai bien noté le nouveau projet Stella et l'achat du socle pour y placer l'école que nous souhaitons tous.

J'ai bien noté, aussi, le souhait d'acquérir sur cette même opération des logements pour les Monégasques.

Mais vous le savez, la question du coût sera déterminante.

Je remercie moi aussi le Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale qui a su, à partir de l'étude de ce budget, élever le débat et le porter sur front des relations institutionnelles.

Je partage comme beaucoup de mes collègues ses analyses. Son rapport, je le rappelle encore a été voté à l'unanimité, et c'est bien lui qui a servi de point de levier.

Toutefois, le déroulement de cette dernière semaine ne me permet pas, comme certains de mes collègues ont pu le faire, de changer ma volonté avérée et argumentée de vote négatif vers un vote positif.

(Sonnerie).

Personnellement, je ne peux virer à 180°, je m'arrêterai à l'angle droit, la vérité étant souvent au milieu et donc comme vous l'aurez compris, je m'abstiendrai.

M. le Président.- Merci beaucoup, Madame AMORATTI-BLANC

La parole est à Monsieur CLERISSI.

M. Philippe CLERISSI.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Si les déclarations de vote des élus, à l'issue de ces séances consacrées aux budgets s'apparentent à une remise des prix, vous méritez, Monsieur le Ministre, le prix d'honneur pour vos déclarations sur le siège, qui, je le pense, satisferont la plupart de mes collègues de la majorité.

Quant à moi, personnellement, fidèle à la ligne que je m'étais fixée, et en accord avec les propos que j'avais tenus lors des séances préparatoires privées en compagnie de mes colistiers, j'estimais qu'en l'absence de points clivants concernant les diverses lignes budgétaires, je voterais en faveur de cette loi de budget. Je précise par ailleurs que, conformément au pacte qui unit plus que jamais cette majorité plurielle, aucune consigne de vote n'avait été donnée par le Président.

Pour le Prix d'Excellence, Monsieur le Ministre, vous attendrez un peu... Il faudra au préalable que vous m'aidiez à enfoncer dans une planche de bois dur avec mon tout petit marteau, un nombre de clous encore beaucoup trop important (pour ceux qui n'auraient rien compris, conférer mon intervention de politique générale).

J'attends toujours, par exemple, que les locaux des Abeilles fassent l'objet d'un appel à candidature. J'espère aussi que la réflexion qui doit être engagée sur le quartier de Monte-Carlo qui comprend, je le répète, la place des Moulins, la nouvelle destination du futur bâtiment qui remplacera l'Office du Tourisme, mais encore les problèmes liés à une circulation parfois anarchique et donc mal maîtrisée, sera enfin menée à bien. Présentez-nous enfin le projet de rénovation de la plage du Larvotto, et si les opérations intermédiaires sont pour la majorité d'entre elles, aujourd'hui abandonnées, qu'elles soient remplacées par de nouvelles propositions débouchant sur des

solutions tangibles. Que la future tour qui pourrait prendre place sur l'îlot Charles III et qui devrait offrir aux entrepreneurs des surfaces de bureaux et des planchers industriels à des prix raisonnables, soit enfin définitivement actée. Elle permettrait peut-être, pourquoi pas, de servir d'opération tampon pour certaines industries de Fontvieille qui pourraient y être relogées, permettant ainsi à l'Etat de procéder à une remise à niveau de leurs anciens locaux qui ne sont plus adaptés aujourd'hui aux nouvelles technologies.

Vous voyez, Monsieur le Ministre, ce n'est pas demain la veille que j'aurai planté tous mes clous, mais si ce jour-là arrive, je vous décernerai alors le Prix d'Excellence.

Je vous remercie.

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur CLERISSI.

Qui souhaite désormais s'exprimer pour son explication de vote ?

Monsieur PASQUIER.

M. Bernard PASQUIER.- Merci, Monsieur le Président.

Je crois bien être le seul ici qui ait voté contre tous les budgets depuis le début de cette législature. La raison de mes votes négatifs a été claire, et toujours la même : les budgets ne comprennent pas toutes les dépenses publiques de la Principauté comme le stipule l'article 37 de la Constitution.

Mais venons-en au résumé des événements de la semaine.

1. Jeudi dernier. A l'assaut ! Le rapporteur BURINI fait un véritable réquisitoire contre la politique du Gouvernement, soutenu en cela par 15 Conseillers Nationaux, y compris le Président. Le Vice-Président STEINER en rajoute une couche dans la presse. Sur cette base certains semblaient bien décidés à voter contre ce Rectificatif, oubliant qu'ils avaient voté dans leur immense majorité en faveur du Primitif. Leur motivation n'était pas que le budget était mauvais, mais que le Gouvernement les avait privés d'informations essentielles à l'accomplissement de leurs devoirs.

2. Ce lundi. Déclaration liminaire du Ministre d'Etat qui, sobrement, ne fait que rappeler la Constitution et s'engager à mieux communiquer dans le futur.

Immédiatement après, le Président sonne le clairon de la retraite, abandonnant en rase campagne ceux des siens qui avaient donné la charge. Pas de prisonniers ! La fin justifie les moyens.

3. Et ce soir, mercredi, nous assistons à une compétition de course à plat ventre dans l'hémicycle !

Franchement, je comprends et partage la frustration de certains de mes collègues. Mais j'ai beau chercher dans la Constitution, je n'ai rien trouvé qui puisse montrer que le Gouvernement n'a pas respecté sa lettre. En d'autres mots, le Gouvernement est-il « sorti des clous » ? Je ne le pense pas. Par contre, ce que je pense, c'est que les clous sont mal placés, le pénible Vaudeville auquel nous venons d'assister le prouve sans ambiguïté aucune. Et cette lamentable pièce de théâtre se répète année après année.

Ce que le groupe Union Monégasque propose pour changer ce triste constat est de rétablir l'amendement budgétaire, permettant ainsi au Conseil National de signifier son désaccord sur tel ou tel dossier avec détermination sans pour autant placer l'ensemble du budget en otage. Car les conséquences d'un vote négatif sur le budget ne sont pas anodines pour la paix institutionnelle et le climat des affaires, comme l'a justement souligné le Ministre d'Etat.

Alors, faisons preuve d'un peu de maturité et mettons au placard les enfantillages auxquels nous assistons année après année. L'excitation verbale, les crises d'égo, les critiques purement de forme ainsi que les changements permanents de stratégie ne font rien pour faire respecter le Conseil National et avancer l'intérêt du Pays et des Monégasques. Bien au contraire.

Je pourrais voter contre ce budget sur la base de mon premier argument. Je ne le ferai pas cette fois-ci, je m'abstiendrai.

Merci Monsieur le Président.

M. le Président.- Merci, Monsieur PASQUIER.

Qui souhaite désormais prendre la parole pour ses explications de vote ?

Monsieur ALLAVENA, je vous en prie.

M. Jean-Charles ALLAVENA.- Merci, Monsieur le Président.

Il y a deux semaines, les élus Horizon Monaco votaient à l'unanimité le rapport de Marc BURINI.

C'était un rapport fort, précis, qui traduisait parfaitement la grande lassitude de cette majorité face à des engagements non tenus. C'était aussi un rapport qui ne demandait rien : pas de clauses-plancher comme l'an dernier, juste le constat d'une impasse. Et donc, entre abstentions et votes « non », on ne voterait pas ce budget, pour montrer notre désaccord à un Gouvernement qui ne nous respecte pas. Ce qu'on appelle un vote politique.

Après avoir reçu un certain nombre d'élus, mais pas tous, sous les sarcasmes de certains autres, vous savez le « attention, on vous manipule, on essaye de vous faire changer d'avis et de diviser la majorité », vous avez enfin vu, Monsieur le Ministre, au matin de la première Séance Publique, le Président du Conseil National. Lui aussi était venu seul, sans associer le Vice-Président ou le Président de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, dont acte.

A quelques rares exceptions, nous sommes entrés en séance ce soir-là sans connaître ce rendez-vous et ce revirement, sans savoir que le filtre du magicien avait encore agi, et sur le premier d'entre nous. Nous qui vous reprochons ces défaillances d'information, nous avons en interne toujours autant de progrès à réaliser. La route est longue.

Et depuis, les « non » ultra-motivés se sont pour la plupart transformés en « oui » soulagés.

Monsieur le Ministre, vous avez fait lundi soir des promesses de dialogue amélioré avec les élus, mais ce ne sont là que nos droits et égards Constitutionnels de base, et rien de plus. C'est bien de les avoir rappelés et de vouloir enfin les appliquer, mais désolé, contrairement à certains ici, je ne peux m'extasier et je m'interroge : le rapport dénonçait tant de promesses oubliées, il vous a suffi d'en faire deux de plus pour que certains oublient leurs critiques et changent leur vote. Où est la cohérence ?

Alors puisqu'il faut conclure, je dirais comme beaucoup que si on s'en tenait au seul aspect technique du budget, je voterais « oui », bien sûr.

Mais il y a le reste, votre problème d'échanges avec nous est réel. Ceci dit, vous avez montré, cette année par exemple en ouvrant enfin la porte à une lecture plus moderne de l'article 14, que vous pouviez vous rapprocher de l'esprit de nos textes, donc sur ce point-là je ne voterai pas « non », mais pas « oui » non plus, c'est un peu tôt.

Et puis il reste ce dernier point, critiquer le Gouvernement ne doit pas nous empêcher de balayer devant notre porte, même si ça déplaît à certains. D'autres disent aujourd'hui publiquement ce que je disais il y a 18 mois, et je ne suis pas seul, loin de là, à observer ces errements internes. Mon problème c'est que, après deux ans et demi, je ne vois pas l'espoir d'une amélioration future. C'est donc pour moi un « non » à cette méthode-là.

J'ai fait le tour, un « oui », une « abstention », un « non », vous devinez donc ce que sera mon vote tout à l'heure.

M. le Président.- Merci.

La parole est à Monsieur SVARA.

M. Pierre SVARA.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues.

Je serai bref. Ce Budget Rectificatif 2015, dans son aspect purement chiffré et financier affiche des résultats satisfaisants. Recettes et dépenses légèrement rectifiées, au-dessus du milliard d'euros, pour une quatrième année consécutive en excédent, preuve si besoin était que la politique de maîtrise des dépenses publiques initiée par le Gouvernement il y a déjà quatre ans, porte ses fruits.

Mais c'est au niveau des relations entre nos deux Institutions que des difficultés sont apparues. Problèmes récurrents, semble-t-il qui reviennent comme un balancier régulièrement chaque automne et qui disparaissent chaque année après quelques ajustements nécessaires.

Lorsque dans votre réponse au rapport établi par la Commission des Finances et de l'Economie Nationale sur le sujet si important de l'extension en mer, vous nous dites que s'il y a un manque d'information ou une information insuffisante il vous appartient d'y remédier, que la date du 30 juin n'est qu'une date d'échéance du contrat signé et non un couperet, qu'au-delà d'une période d'une année, chacune des parties peut exercer une option de sortie et que le Conseil National décidera, comme le veulent nos Institutions, en définitive du sort de ce projet, lorsque vous nous parlez ainsi, Monsieur le Ministre, il me semble que vous cherchez à « dégripper » excusez ce néologisme, notre dialogue institutionnel plutôt grippé ces derniers temps. Et, lorsqu'au cours de votre déclaration

d'intention à notre Assemblée le lundi 5 octobre dernier, vous nous expliquez que le Gouvernement est conscient de la nécessité de perfectionner la communication, que vous vous efforcerez de le faire et que vous devez le faire encore mieux, je prends acte de toutes ces intentions et ce sans m'extasier même si cela déplaît à certains et je voterai donc ce Budget Rectificatif.

Merci.

M. le Président.- Merci, Monsieur SVARA.

Monsieur RIT, je vous en prie, nous vous écoutons.

M. Jacques RIT.- Merci, Monsieur le Président.

Trop d'indifférence à l'égard du Conseil National, un très grand projet piloté à haute vitesse mais en immersion périscopique, une majorité d'élus profondément conscients de leur rôle et des responsabilités qu'il implique, un Président viscéralement réfractaire au marchandage confidentiel pré-budgétaire, pourtant quasi-institutionnalisé par nombre de ses prédécesseurs, le tout gravé dans le marbre des pages d'un rapport BURINI particulièrement abouti. Ce cumul d'éléments est propice à un affrontement institutionnel. Mais le vrai danger, c'est par l'escamotage systématique de l'étape de concertation d'amont, précurseur de l'accord des volontés, que le Gouvernement le fait courir à notre régime, lors de la conduite des grands projets de l'Etat. Ce risque est, pour nous, parfaitement identifié :

Son point de départ pourrait être l'exaspération, née de cet escamotage, au sein d'un groupe politique majoritaire peu concerné par le risque institutionnel, ou bien cyniquement déterminé à en saisir l'opportunité. J'évoque ici cette séquence plausible d'événements, issue d'un usage inconsidéré de l'article 95 de la Constitution, lui-même déclencheur calamiteux d'une activation de l'article 74 de cette dernière. Pareille séquence conduirait inéluctablement la Principauté vers un effondrement économique. Cette Principauté, à l'égard de laquelle le Conseil National ressent, dans une allégorie presque mythologique, des liens tout à la fois filiaux et paternels, nous est bien trop chère pour envisager un seul instant de lui laisser courir un tel risque.

Ce scénario, la majorité Horizon Monaco est particulièrement soucieuse de le voir relégué au rang d'une modélisation théorique, dont le seul intérêt est de nous aider à affuter notre prudence. C'est dans le

droit fil de ce raisonnement, aussi, que cette majorité a été prête, sur la base d'une réflexion commune, à envisager de prendre la décision de refuser le vote de ce Budget Rectificatif. Et, au risque de me répéter, non pas pour une remise en question globale des fondements techniques de ce budget, mais dans le but de faire entendre enfin son exhortation à un vrai changement conceptuel dans l'esprit du Gouvernement, avec, comme corollaire, l'espoir d'une vraie concertation d'amont.

Monsieur le Ministre d'Etat, votre déclaration très claire en faveur d'un dialogue institutionnel repensé dans ce sens, ainsi que votre message de mise au point laissant entrevoir la perspective d'un vrai débat de fond sur le projet d'Extension en mer, ne représentent pas pour nous la matérialisation de banales clauses plancher. Il s'agit bien là de conditions indispensables à la reprise et au développement d'un dialogue institutionnel figé depuis trop longtemps dans un dangereux décalage. Et le mandat qui m'a été confié par mes compatriotes ne me donne pas le droit d'oublier que l'engagement de réaliser de telles conditions a déjà été pris par vous-même en 2014, et non tenu en 2015.

Je reste cependant pleinement conscient que ces promesses d'avancées sont filles, en ligne directe, de la fermeté du rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, rapport largement approuvé par les élus. Gageons que nombre d'entre eux, en présence de cette déclaration de votre part, annonce publique d'une vraie volonté de changement dans nos échanges, trouveront matière à réviser leur position face au vote de ce Budget.

(Sonnerie).

Le refus d'accepter la perspective accablante que portent en eux des mots comme « impossible », ou « illusoire », est peut-être, pour beaucoup, l'élément décisif. Et c'est à cette source que je saurai étancher ma soif de cohérence.

A titre personnel, attaché à ce que le rapport BURINI et son providentiel pouvoir catalytique reste encore quelques temps dans nos mémoires, et parce que, même s'il n'est jamais trop tard, j'estime que nous n'avons que trop attendu ce moment, je voterai contre ce Budget Rectificatif 2015.

M. le Président.- Merci, Docteur RIT.

Je passe à présent la parole est à Monsieur le Vice-Président Christophe STEINER.

M. Christophe STEINER.- Merci, Monsieur le Président.

En 1978, à l'occasion du 327^{ème} anniversaire de la fondation d'Harvard, dont la devise est « *VERITAS* », Alexandre SOLJENITSYNE, dans un discours célèbre, dont je vous invite à retrouver le titre, disait : « *La vérité est rarement douce à entendre ; elle est presque toujours amère. Mon discours d'aujourd'hui contient une part de vérité ; je vous l'apporte en ami, non en adversaire.* »

C'est ce que je vais tenter de faire ici.

Il a été reproché au rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale, de profiter de la parole publique pour jouer les « Cassandre » alors que la situation ne le justifiait pas.

A ceci trois remarques :

- Cassandre ne disait pas que des bêtises même si malgré l'exactitude de ses prévisions, elle fut condamnée à ne jamais être crue ce qui fit que Troie fut cuite ;

- La deuxième concerne la parole publique, j'ai la faiblesse de croire qu'elle n'a pas de prix, mais qu'elle est porteuse de valeur, celle d'un engagement devant témoin et cela vaut pour toutes les parties présentes dans cet hémicycle.

- Enfin, en dépit ce qui a été dit, le rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale ne peut s'arrêter, à une situation présente, mais se doit d'analyser les budgets qu'ils soient Primitifs ou Rectificatifs en considérant les incertitudes de l'avenir.

Malgré l'excédent extraordinaire de l'année 2014 et celui prévisionnel de 2015 qui nous ont été annoncés par le Ministre d'Etat et le Conseiller pour les Finances lundi soir en Séance Publique, j'ai encore en mémoire les années de déficit, la crise de 2008, ainsi que les promesses de retombées inachevées de programmes Keynésiens.

Dans un monde globalisé n'oublions pas que de petites différences dans les données de prévisions initiales en engendrent de très grandes dans les résultats finaux, et comme je l'ai rappelé à maintes reprises, un taux de croissance à la chinoise s'il est notre force est aussi notre faiblesse.

Pour finir je souhaite insister sur ce qui nous a été révélé jeudi dernier, en effet, si nous avions déjà appris que nous ne pouvions nous prononcer contre un budget déficitaire car nous pénaliserions les plans de relance,

nous savons maintenant que nous ne pouvons voter contre un budget positif car l'image qui en résulterait aux yeux des nationaux, des résidents, des futurs résidents, des aspirants résidents, de ceux qui n'y aspirent pas encore mais qui vont pas tarder à y aspirer, des pendulaires,... cette image ne serait pas neutre.

Il est vrai que le monde entier a les yeux braqués sur nous, alors que le Moyen-Orient est à feu et à sang, que le ralentissement de l'économie chinoise inquiète, que la crise humanitaire des migrants préoccupe l'Europe toute entière, que le climat perd le nord, ...

Un peu d'humilité,... Même si nous sommes un pays à part dans le monde, nous n'en sommes pas le nombril !

(Sonnerie).

Quoiqu'il en soit, vous ne me laissez guère le choix Monsieur le Ministre, et si l'une des solutions serait de ne pas prendre part au vote, l'autre est de m'abstenir.

C'est certes une position que vous abhorrez, mais comme disait je ne sais plus qui à propos de la vieillesse, ce n'est pas si mal quand on considère l'alternative !

M. le Président.- Merci, Monsieur le Vice-Président.

Monsieur le Ministre, Madame, Messieurs les Conseillers de Gouvernement, chers collègues, chers compatriotes.

Il me revient donc comme le veut la tradition de clôturer les explications de vote pour ce Budget Rectificatif 2015.

Ce budget a été particulier, il intervient à une période charnière de notre législature, il a permis de cristalliser l'état d'esprit des élus de la majorité.

Le budget en interne a fait l'objet de longs débats depuis le début du mois de septembre car au-delà des lignes budgétaires rectifiées, il a reflété un fort mécontentement quant à la façon dont la Haute Assemblée avait été traitée et considérée jusqu'à présent par le Gouvernement.

Ceci s'est tout naturellement traduit par une préparation minutieuse et réfléchie du rapport de la Commission des Finances et de l'Economie Nationale porté et défendu par notre collègue Marc BURINI.

Ce rapport traduisait le contexte politique et appuyait son argumentation sur les points forts dans les dysfonctionnements institutionnels répétés sur : le logement de nos compatriotes, sur les discussions engagées sur l'Union Européenne, sur le passage à la hussarde sur la signature du traité de l'extension en mer, ou bien sur certains manquements sur des engagements non tenus par le Gouvernement sur la S.B.M..

La qualité et les éléments percutants de ce rapport, assortis d'une conclusion ferme et très bien rédigée, soutenu par tous les membres de la majorité présents en Commission des Finances et de l'Economie Nationale ont permis le véritable déclenchement d'une prise de conscience collective et individuelle en faisant bouger les lignes des deux côtés de l'avenue des Pins.

C'est à ce moment d'ultimes tensions relayées par les élus que nous sommes, qu'il a fallu en quelque sorte rouvrir la porte.

Ce geste d'ouverture et de responsabilité politique s'inscrit dans le processus qui a consisté pour nous, élus de la majorité, à remettre le Conseil National à sa place dans le dialogue institutionnel depuis notre élection.

La place du Conseil National est au cœur de l'engagement domanial et social de l'Etat, au cœur de la future extension en mer, au cœur de la stratégie de négociation avec l'Union Européenne et bien sûr au cœur du devenir, et de la santé de la S.B.M., mais aussi au cœur du projet de loi, par exemple, sur la fonction publique qui emploie beaucoup de Monégasques et de conjoints.

Plus généralement le Conseil National intervient sur toute affaire qui relève de ses attributions, du fait des compétences législatives et budgétaires que la Constitution lui reconnaît.

Ainsi le Conseil National demeure fermement attaché à la présentation préliminaire et loyale par le Gouvernement de dossiers argumentés et exhaustifs afin de parvenir à une concertation authentique et approfondie.

La Haute Assemblée, co-législateur, est au cœur du processus, au cœur du nœud institutionnel, c'est un fait. Notre implication dans les affaires de l'Etat ne relève pas d'un souhait d'outrepasser nos attributions que nous connaissons très bien ; à ce propos, les leçons sur ce sujet aux élus ici présents, toutes tendances confondues, ne sont pas utiles

Ainsi, le Gouvernement, par la voix du Ministre d'Etat, a donc souhaité publiquement nous indiquer que dorénavant toutes les informations nécessaires nous seront données suffisamment en amont afin que les élus puissent se déterminer en pleine connaissance de cause.

Sur l'extension en mer, le Ministre d'Etat nous a assuré : que la date initialement prévue du 30 juillet 2016 n'était pas une date butoir, que le traité signé le 30 juillet dernier était évolutif et que le Gouvernement n'interfererait pas dans la fixation du calendrier décidé par les élus quant à l'étude et au vote de la ou des lois de désaffectation liées à ce grand projet.

Dans le même état d'esprit visant à créer entre nos deux Institutions de nouveaux équilibres, vous avez reconnu vos manquements sur deux des trois opérations domaniales intermédiaires et proposé une alternative qui a le mérite d'être mixte, (sociale et éducative), même si sa présentation est incomplète.

Je veux parler de la future école primaire sur le socle du site Stella et d'une quarantaine de logements domaniaux livrés fin 2018.

Encore une avancée obtenue par notre majorité en cohérence avec notre approche urbanistique par quartier.

Le Gouvernement a aussi accepté le principe d'une table ronde avec les responsables des communes limitrophes sur la circulation, nous saisisons cette occasion pour vous faire part n'en doutez pas, de plusieurs propositions fortes.

Alors oui, je réponds à votre message lu en Séance Publique lundi dernier Monsieur le Ministre, en me faisant l'interprète de tous mes collègues ce soir, nous avons tous l'ardente obligation de poser les bases de ces nouveaux équilibres que nous devons créer et animer ensemble.

Seuls ces nouveaux équilibres nous permettront de répondre au défi du logement, en ayant des engagements fermes et une vision à 15 ans planifiés et évalués budgétairement.

Seuls ces nouveaux équilibres entre le Gouvernement et le Conseil National devront aussi nous permettre de lancer un autre défi lié à la consolidation des activités de la S.B.M. et des familles des compatriotes qui en dépendent.

Seuls ces nouveaux équilibres, sur lesquels nous ne pouvons pas échouer quant à leur mise en œuvre,

devront nous permettre de réussir également ce challenge de la nouvelle extension en mer avec tous ses enjeux et ses nombreuses contreparties politiques et sociales que nous négocierons.

Ce nouvel équilibre qui doit respecter la Constitution dans son esprit et dans sa lettre, devra nous permettre aussi de répondre au défi des négociations avec l'Union Européenne ; les Institutions européennes qui sont une bonne chose ont bien malheureusement, au plus profond d'elles-mêmes, une capacité féroce parfois inconsciente à broyer, à diluer, et à uniformiser.

Notre implication dans ce dossier majeur est animée par notre volonté de préserver notre identité et nos particularismes envers et contre tout.

Cet équilibre nouveau, nous avons l'ardente obligation de le construire afin qu'il s'appuie sur de bonnes bases. Mais que dire du silence assourdissant des représentants de la minorité du Conseil National auquel ils appartiennent à propos de l'extension en mer, vous qui nous donnez des leçons sur le parlementarisme !!! Je rappelle aux Monégasques et vous l'avez fait ce soir, Monsieur PASQUIER, qui nous écoutent que l'opposition, ici présente, veut introduire le droit d'amendement budgétaire qui signifierait la fin de notre système car le Gouvernement à terme deviendrait co-responsable devant nous et le raisonnement est imparable. Venez travailler en commission, participez de façon constructive à l'action législative avec la majorité qui est courtoise et ouverte avec vous, vous le devez aux Monégasques.

Je voudrais maintenant m'adresser à ma majorité. J'ai parfaitement conscience que ce Budget Rectificatif a été éprouvant pour la plupart d'entre vous. Il a été aussi l'occasion de soutenir un rapport remarquablement écrit et ceci de façon unanime. Tous les élus à mes côtés ont partagé la finesse et la philosophie initiée par le rapporteur Marc BURINI.

Ce moment de la législature a permis également de tester notre capacité à faire bouger les lignes gouvernementales afin de créer de nouveaux équilibres dans nos relations avec lui, dans le strict respect de notre Constitution.

Comme toute œuvre humaine, elle est perfectible et chaque jour dans la vie d'un élu, cette vie d'élu apporte son lot d'expérience et de maturité y compris pour moi, à qui vous avez confié cette fonction.

Je remercie donc chaque Conseiller National de la majorité, car œuvrer aux affaires du pays et de l'Etat

n'est pas chose aisée, vous avez pu vous en rendre compte !

Cet épisode d'octobre 2015 aura permis de mieux travailler ensemble, avec nos forces et nos faiblesses, c'est aussi cela le devoir de vérité que l'on doit à nos compatriotes, et d'humilité dans l'exercice de nos fonctions délicates. Mais toujours en assumant nos responsabilités y compris de voter pour un budget, car le pas vers nous a été clairement fait.

Ce pas, je le conçois comme un engagement, ferme et public de la part du Gouvernement.

Je ne peux donc imaginer que le Gouvernement prenne désormais dans ce contexte le risque de ne pas transformer ses paroles en actes afin de donner à ces nouveaux équilibres leur chance de réussir, pour le bien commun de Monaco et des Monégasques, dans ce dialogue institutionnel nouveau avec la Haute Assemblée. Monsieur le Ministre, quel que soit le vote individuel des Conseillers Nationaux ici présents de la majorité, ils pensent la même chose et partagent le même sentiment d'attente après vos déclarations solennelles en Séances Publiques.

Seule l'action conjointe du Gouvernement et du Conseil National permettra de faire oublier ces semaines et ces mois de tensions, tensions qui ne profitent ni à nos compatriotes, ni nos Institutions réciproques ni aux intérêts supérieurs du pays.

Je voterai donc ce Budget Rectificatif 2015.

Monsieur le Ministre, souhaitez-vous dire un mot avant que je conclue ?

M. le Ministre d'Etat.- Après.

M. le Président.- Après le vote.

Je vais à présent demander à M. le Secrétaire Général de procéder à la lecture, article par article, du projet de loi portant fixation du Budget Rectificatif de l'Etat pour l'exercice 2015.

M. le Secrétaire Général.-

ARTICLE PREMIER.

Les recettes affectées au budget de l'exercice 201 par la loi n° 1.412 du 19 décembre 2014 sont réévaluées à la somme globale de 1.133.742.700 € (Etat « A »).

M. le Président.- Je mets l'article premier aux voix.

Avis contraires ? Un avis contraire.

Abstentions ? Dix abstentions.

Votes pour ? Douze votes pour.

L'article premier est adopté.

(Adopté ;

MM. Christian BARILLARO, Daniel BOERI, Claude BOISSON, Philippe CLERISSI, Jean-Michel CUCCHI, Alain FICINI, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO, Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION, Christophe ROBINO, Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN, et M. Pierre SVARA votent pour ; M. Jacques RIT, vote contre ; M. Jean-Charles ALLAVENA, Mme Nathalie AMORATTI-BLANC, MM. Marc BURINI, Thierry CROVETTO, Eric ELENA, Bernard PASQUIER, Thierry POYET, Jean-François ROBILLON, Mme Valérie ROSSI et M. Christophe STEINER, s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 2.

Les crédits ouverts par la loi susvisée pour les dépenses du budget de l'exercice 2015 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 1.130.701.700 € se répartissant en 766.881.200 € pour les dépenses ordinaires (Etat « B ») et 363.820.500 € pour les dépenses d'équipement et d'investissements (Etat « C »).

M. le Président.- Je mets l'article 2 aux voix.

Avis contraires ? Un avis contraire.

Abstentions ? Dix abstentions.

Votes pour ? Douze votes pour.

L'article 2 est adopté.

(Adopté ;
 MM. Christian BARILLARO, Daniel BOERI,
 Claude BOISSON, Philippe CLERISSI,
 Jean-Michel CUCCHI,
 Alain FICINI, Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
 Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION,
 Christophe ROBINO,
 Mme Caroline ROUGAIGNON-VERNIN,
 et M. Pierre SVARA
 votent pour ;
 M. Jacques RIT,
 vote contre ;
 M. Jean-Charles ALLAVENA,
 Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
 MM. Marc BURINI, Thierry CROVETTO,
 Eric ELENA, Bernard PASQUIER,
 Thierry POYET, Jean-François ROBILLON,
 Mme Valérie ROSSI et M. Christophe STEINER,
 s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 3.

Les recettes des Comptes Spéciaux du Trésor prévues par la loi susvisée sont réévaluées à la somme globale de 71.348.400 € (Etat « D »).

M. le Président.- Je mets l'article 3 aux voix.

Avis contraires ? Un avis contraire.

Abstentions ? Dix abstentions.

Votes pour ? Douze votes pour.

L'article 3 est adopté.

(Adopté ;
 MM. Christian BARILLARO, Daniel BOERI,
 Claude BOISSON, Philippe CLERISSI,
 Jean-Michel CUCCHI, Alain FICINI,
 Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
 Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION,
 Christophe ROBINO, Mme Caroline ROUGAIGNON-
 VERNIN, et M. Pierre SVARA
 votent pour ;
 M. Jacques RIT,
 vote contre ;

M. Jean-Charles ALLAVENA,
 Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
 MM. Marc BURINI, Thierry CROVETTO,
 Eric ELENA, Bernard PASQUIER,
 Thierry POYET, Jean-François ROBILLON,
 Mme Valérie ROSSI et M. Christophe STEINER,
 s'abstiennent).

M. le Secrétaire Général.-

ART. 4.

Les crédits ouverts par la loi susvisée au titre des Comptes Spéciaux du Trésor pour l'exercice 2015 sont modifiés et fixés globalement à la somme maximum de 63.498.300 € (Etat « D »).

M. le Président.- Je mets l'article 4 aux voix.

Avis contraires ? Un avis contraire.

Abstentions ? Dix abstentions.

Votes pour ? Douze votes pour.

L'article 4 est adopté.

(Adopté ;
 MM. Christian BARILLARO, Daniel BOERI,
 Claude BOISSON, Philippe CLERISSI,
 Jean-Michel CUCCHI, Alain FICINI,
 Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
 Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION,
 Christophe ROBINO, Mme Caroline ROUGAIGNON-
 VERNIN, et M. Pierre SVARA
 votent pour ;
 M. Jacques RIT,
 vote contre ;
 M. Jean-Charles ALLAVENA,
 Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
 MM. Marc BURINI, Thierry CROVETTO,
 Eric ELENA, Bernard PASQUIER,
 Thierry POYET, Jean-François ROBILLON,
 Mme Valérie ROSSI et M. Christophe STEINER,
 s'abstiennent).

M. le Président.- Je mets à présent aux voix l'ensemble de la loi de Budget Rectificatif 2015.

Je vous demande de bien vouloir lever la main pour le Secrétariat Général.

Y-a-t-il des avis contraires ? Un avis contraire.

Qui s'abstient sur la loi de budget ? Dix abstentions.

Qui est en faveur de la loi de Budget Rectificatif 2014 ?

(Adopté ;
MM. Christian BARILLARO, Daniel BOERI,
Claude BOISSON, Philippe CLERISSI,
Jean-Michel CUCCHI, Alain FICINI,
Mmes Béatrice FRESKO-ROLFO,
Sophie LAVAGNA, MM. Laurent NOUVION,
Christophe ROBINO, Mme Caroline ROUGAIGNON-
VERNIN, et M. Pierre SVARA
votent pour ;
M. Jacques RIT,
vote contre ;
M. Jean-Charles ALLAVENA,
Mme Nathalie AMORATTI-BLANC,
MM. Marc BURINI, Thierry CROVETTO,
Eric ELENA, Bernard PASQUIER,
Thierry POYET, Jean-François ROBILLON,
Mme Valérie ROSSI et M. Christophe STEINER,
s'abstiennent).

La loi portant fixation du Budget Général Rectificatif de l'Etat pour l'exercice 2014 est adoptée avec douze voix pour, un vote contre et dix abstentions.

Monsieur le Ministre, souhaitez-vous dire un mot ?

M. le Ministre d'Etat.- Oui, Monsieur le Président, je vous remercie.

Je voudrais d'abord exprimer à l'ensemble des Conseillers Nationaux le constat et les remerciements du Gouvernement pour la qualité des échanges qui nous ont occupés pendant ces deux longues soirées.

Le contexte était compliqué, difficile, non pas sur le plan économique, puisque sur le plan économique tout le monde l'a souligné, ce budget ne présentait aucune difficulté, il était compliqué sur le plan politique et, je n'oublie pas, évidemment, nos échanges, la qualité de ceux-ci et le contenu aussi de ce que j'ai pu vous dire.

Je voudrais ensuite me tourner vers celles et ceux qui ont voté le budget pour les remercier et leur dire que c'est grâce à leur vote que nous allons pouvoir avancer, avancer sur le logement domaniale et rattraper, effectivement, l'engagement qui n'avait pas été tenu l'an dernier, avancer sur l'école dans le quartier de la Condamine et avancer, aussi, et je voudrais souligner l'importance de ce point, sur l'opération Ida que je n'ose plus appeler très Grand Ida, moyen Ida ou petit Ida. Voilà ce que je voulais dire à celles et à ceux d'entre vous qui ont voté ce Budget Rectificatif 2015.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. le Président.- Merci et avancer sur la façon de travailler ensemble, sur la future extension en mer qui va occuper énormément de temps des Conseillers Nationaux et des permanents, pendant la fin de l'année 2015 et toute l'année 2016, à n'en pas douter.

Monsieur le Ministre, Madame et Messieurs les Conseillers de Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Conseillers Nationaux, chers téléspectateurs, chers compatriotes, nous sommes arrivés au terme des travaux de cette Séance Publique sur le Budget Rectificatif 2014.

Nous nous retrouverons les 26 et 30 novembre prochains pour des séances législatives importantes.

Avant de lever la séance, chers collègues, je vous rappelle que nous allons faire une très brève pause avant la tenue d'une Commission Plénière d'Etude pour que le Gouvernement nous fasse une présentation du Budget Primitif 2016. Je vous propose de rester à vos places.

Je vous remercie.

Cette Séance Publique est levée.

—————
La séance est levée à 18 heures 20
 —————



IMPRIMERIE MULTIPRINT - MONACO +377 97 98 40 00

